

Le Point du Jour

Les journées de l'E.C.F., avant, pendant, après

APÉRIODIQUE – 13 JUILLET 2012 – N°51

« Voilà la donnée : chacun parle tout seul. Mais l'on est néanmoins bien forcé d'inventer une exception. L'autisme à deux, est-ce ce qu'il s'agit précisément de démentir s'il y a la psychanalyse... ? »
Jacques-Alain Miller, *L'orientation lacanienne*, 7 mars 2007



AUTISME ET PSYCHANALYSE

6 et 7 octobre 2012

Daniel Roy

*L'obstacle du symbolique
et ses conséquences*

Nous ne traitons pas l'autisme comme une maladie au sens médical du terme, même s'il arrive que telle ou telle souffrance nécessite une aide médicamenteuse. Nous ne le traitons pas non

42^e JOURNÉES DE
L'ÉCOLE DE LA CAUSE FREUDIENNE

plus comme un handicap, même s'il est absolument légitime que les personnes autistes bénéficient de l'ensemble des dispositions de la loi de 2005 sur le handicap.

Nous traitons l'autisme à partir de l'obstacle que constitue pour lui le symbolique. Qu'est-ce que cela veut dire ? Un sujet autiste se tient à la plus grande distance possible des liens et des places symboliques tels qu'ils sont mis en fonction par le langage dans tous les systèmes d'échanges et de dons, de gains et de pertes, dans les systèmes d'alliance et de filiation qui régissent

*De l'enfant
« troublé » à
l'enfant qui trouve*

les sociétés humaines. C'est ce qui fait que les sujets autistes se présentent avec une sorte d'« infirmité » du lien social, s'y déplaçant avec prudence, voire méfiance, prompts à s'isoler si l'autre se fait insistant. Mais s'il est possible de prendre des mesures de protection contre un empiètement extérieur, il est bien plus complexe de se débrouiller avec les phénomènes qui affectent le corps ou le « mental ».

Une question se pose de savoir si l'autisme est à classer parmi les psychoses ou avec les TED.

INSCRIPTION EN LIGNE

>> www.causefreudienne.net <<

J'aborderai deux points :

- Développement et apprentissages

L'enfant autiste aborde ce qu'il est habituel d'appeler le « développement » avec les stratégies spécifiques qu'il a élaborées : ses apprentissages sont marqués par l'évitement de ce qui est au principe du système symbolique, à savoir que le mot est substituable à la chose, et ceci de façon non univoque.

Pour éviter ce système symbolique, l'enfant autiste va donc privilégier des systèmes d'apprentissages :

- qui ne reposent pas sur la demande (plutôt la trace écrite que la langue parlée) ;
- qui fonctionnent de façon bi-univoque ;
- qui proposent un traitement de la signification par l'image ;
- qui proposent des ensembles finis, limités, non soumis à l'intervention d'un autre ;
- qui servent certains « intérêts » du sujet, en particulier ce qui lui fait problème dans le fonctionnement du corps vivant.

La dénomination de « trouble envahissant du développement » est donc mal formée pour

désigner de façon dynamique ce qui est à l'œuvre dans l'évolution du sujet autiste dans le temps de l'enfance et de l'adolescence : elle le fige de façon statique dans une symptomatologie d'observation et d'objectivation.

- Psychose et phénomènes envahissants

La notion de « psychose infantile » répond à d'autres difficultés que rencontre le sujet autiste : nous les désignons comme des « phénomènes qui affectent le corps et le mental ». En effet, de longue date, les cliniciens ont pu constater chez ces sujets l'apparition de phénomènes d'envahissements xénopathiques du corps ou de la pensée : devenir-robot, devenir-animal, hallucinations, perplexité anxieuse. Certains autistes témoignent vivre de tels phénomènes et les décrivent avec précision. La notion de psychose, utilisée par les cliniciens pour rendre compte de phénomènes attestés par les sujets eux-mêmes, est ainsi respectueuse de ce à quoi certains sujets autistes sont confrontés dans leur évolution. Elle permet par là de prendre en compte les souffrances de sujets lourdement affectés par le processus autistique.

Fanny Bihan

Se mettre au diapason

Dans son ouvrage *Mon ami Ben*¹, Julia Romp présente son adoption d'un chat errant qu'elle situe comme la clé qui manquait pour que son fils autiste, George, puisse entrer à minima dans l'échange avec l'autre.

Ce récit est un cheminement, celui d'une femme qui accompagne son fils dans le traitement de l'angoisse intense à laquelle tout contact avec autrui le confronte. Il nous enseigne sur la façon dont parents ou professionnels peuvent se proposer comme partenaires du sujet autiste.

Comme à chat perché !

Loin d'opérer par forçage pour contraindre les comportements de son fils, Julia Romp revendique le respect de ses particularités. Elle sait que ce ne sont pas des « caprices ». Elle décrit son désarroi face à l'énigme que constitue d'abord le mal-être de son enfant : un bébé qui pleure beaucoup et que rien n'apaise, puis un petit garçon qui « pouvait passer de la béatitude à la fureur noire en un clin d'œil »² et « ne comprenait tout simplement pas ce que [sa mère] essayait de lui apprendre ». Très tôt,

elle saisit qu'il lui faut proscrire les attitudes qui convoquent son fils trop directement et provoquent son agitation.

Lorsque George s'adresse au chat d'une voix haut perchée qu'elle ne lui avait jamais entendue jusque-là, elle décide de « se mettre au diapason » en adoptant ce qui devient le « parler-chat », permettant à son fils de s'engager dans l'échange pour partager ses centres d'intérêt et sentiments. « J'ai vite compris que la présence du chat l'incitait à parler : il me disait où se trouvait Ben, ce qu'il faisait, s'il voulait boire ou manger. [...] Bientôt je me suis mise à répondre du même ton pour l'encourager. Je ne savais pas d'où venaient nos voix de chat ni ce qu'elles signifiaient, mais je voulais me mettre au diapason

parce que j'avais depuis longtemps compris que je devais m'adapter à la façon de communiquer de George quelle qu'elle soit. »³

Le parler-chat devint le mode d'énonciation privilégié de George, entériné par son entourage : « Aucun de nous ne comprenait pourquoi ce parler-chat était si efficace, mais nous étions bien obligés de constater qu'il aidait George à dire des choses qu'il n'avait jamais su exprimer jusque-là. [...] Le parler-chat nous donnait une fenêtre sur le monde de George. »⁴

¹ Romp Julia, *Mon ami Ben, un chat sauve un enfant de l'autisme*, Jean-Claude Gawsewitch éditeur, 2011.

² *Ibid.*, p 38.

³ *Ibid.*, p 114.

⁴ *Ibid.*, p 160.

Monique Amirault, *Les Journées de l'École, c'est maintenant !*

Nos prochaines *Journées – Autisme et psychanalyse* – auront lieu à Paris au Palais des Congrès les 6 et 7 octobre prochains.

« Avant, pendant et après » les *Journées, Le Point du Jour* diffusera vos contributions sur les multiples enjeux de ce thème. Il s'agit de dégager et de mettre en perspective les enjeux politiques, éthiques et cliniques qui concernent, au-delà de l'autisme, chaque sujet. Chacun de vous est invité à participer activement à cette préparation, autant de fois qu'il le souhaite : envoyez vos

textes, brefs, incisifs, et traitant un point précis saisi à partir d'un des enjeux du thème.

Les Journées de l'École, c'est maintenant !

Vos contributions (2000 signes espaces inclus) doivent être adressées à :

- Monique Amirault (*rédactrice en chef*), monique.amirault@wanadoo.fr et
- Armelle Gaydon (*comité de rédaction*), armelle.gaydon@wanadoo.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

TRANSPORT

Pour bénéficier d'une réduction de 20% pour un billet en train
ou trouver des tarifs avantageux en avion :

> **AIR FRANCE** : Notre Code Identifiant est le : 16658AF.
Ce code donne accès à une réduction : www.airfranceklm-globalmeetings.com

> **SNCF** : Si vous souhaitez bénéficier d'une réduction,
veuillez nous l'indiquer après votre inscription.

HEBERGEMENT

CENTRE INTERNATIONAL DE SÉJOUR DE PARIS

À partir de 19,30 € par personne.

- > Centre de séjour Kellerman : à partir de 19,30 € par personne, petit-déjeuner inclus, 75013
- > Centre International Maurice Ravel : à partir de 19,30 € par personne, petit-déjeuner inclus, 75012

AUBERGES DE JEUNESSE

Entre 20 et 50 € la nuit. Ouvertes à tous quelque soit l'âge. Petits-déjeuners inclus.

- > Adveniat : de 26 à 33 €, par personne, 75001. Tél : 01 77 45 89 10
- > BVJ Louvre : de 19 à 39 €, par personne, 75001. Tél : 01 53 00 90 90
- > BVJ Opéra : de 19 € à 39 € par personne, 75009. Tél : 01 42 36 88 18
- > MIJE : à partir de 30 € par personne, 75004. Tél : 01 42 74 23 45
- > Le Village Hostel : de 28 à 35 €, par personne, 75018. Tel : 01 42 64 22 02
- > Aloha Hostel : de 25 à 28 € - par personne, 75015. Tél : 01 42 73 03 03
- > FIAP Jean Monnet : de 26 à 57 € par personne, 75014. Tél : 01 43 13 17 17
- > Hospitel : 1 personne : 115 € / 2 personnes : 126 €, 75004. Tél : 01 44 32 01 00

AUTRES HÉBERGEMENTS & HÔTELS : <http://www.hiphophostels.com/>

HÉBERGEMENT CHEZ L'HABITANT

À nos collègues français qui seraient heureux d'accueillir
nos hôtes étrangers ;

À nos hôtes étrangers qui souhaitent être logés par les collègues français
lors du congrès :

Adressez un mail à la commission logement
hebergement@42journes-ecf.org

ORGANISATION DES JOURNÉES DES 6 ET 7 OCTOBRE 2012

Directrice des Journées : Agnès Aflalo

Conseiller scientifique : Jacques-Alain Miller

Comité scientifique : Christiane Alberti, Catherine Lazarus-Matet, François Ansermet, Guy Briole, Philippe La Sagna, Pierre Naveau, Daniel Roy et Yves-Claude Stavy

Responsable des mentors : Lilia Mahjoub

COMITÉ BIBLIOGRAPHIE

Sous la responsabilité de Alexandre Stevens, **il est composé de** Judith Miller, Maryse Roy, Jean-Pierre Rouillon, Bruno de Halleux, Daniel Pasqualin, François Sauvagnat, Antonio Di Ciaccia, Miquel Bassols, Elisabeth Leclerc-Razavet, Armelle Gaydon, Jean-Claude Maleval, Christine De Georges, Kristell Jeannot, Georges Haberberg, Jean-Robert Rabanel et Hervé Castanet.

COMITÉ d'ORGANISATION du Palais des Congrès

Responsable : Charles-Henri Crochet

Conseiller pour le Directoire : Philippe Benichou

Le comité d'organisation est composé de Deborah Gutermann-Jacquet, Michèle Simon, Adela Bande-Alcantud, Angèle Terrier, Liliana Salazar-Redon, Bertrand Lahutte et Xavier Gommichon.

Le POINT du JOUR

Rédactrice en chef : Monique Amirault

Comité de rédaction : Armelle Gaydon

Maquette : Jérémie Retière

Édition : Chantal Bonneau, Valentine Dechambre, Luc Garcia, Chantal Guibert, Véronique Herlant, Anne-Claire Humeau, Gwénaëlle Le Pechoux, Anne-Marie Le Mercier, Liliane Mayault, Marie-Josée Raybaud, Michèle Rivoire, Thérèse Petitpierre et Marie-Christine Segalen.

SERVICE de PRESSE

Sous la responsabilité de Deborah Gutermann-Jacquet, **il est composé de** Benoît Delarue, Serena Guttadauro, Daphné Leimann, Edwige Shaki, François Bony, Pierre Ebtinger, Françoise Labridy, Catherine Lacaze-Paule, Marie Laurent, Dominique Pasco, Claire Piette, Laura Petrosino, Jean-Robert Rabanel, Patrick Roux, Pascale Simonet et Bertrand Lahutte.

COMMISSION HÉBERGEMENT et TRANSPORT

Sous la responsabilité de Liliana Salazar-Redon, *elle est composée de* Sarah Abitbol, Patrick Almeida, Hélène de la Bouillerie, Marcela Fernandez, Camila Popadiuk et Luciana Souza.

COMMISSION des ARGONAUTES

Sous la responsabilité de Angèle Terrier, *elle est composée de* Chantal Alberti, Yohan Allouche, Marie-Laure Alves, Agnès Bailly, Pascale Barré, Marie-Claude Billot, Aziz Bouarouk, Marie Brémond, Constance Broca, Françoise Burlot, Michèle Couboulic, Nathalie Da Costa, Thomas Daigueperce, Patrice David, Ana De Melo, Marcelo Denis, Brigitte Duquesne, Emmanuelle Edelstein, Patrick Fabre, Danièle Fourgeaud-Sanchez, Marie-Christine Giust, Assia Gouasmi-Chikhi, Chantal Guibert, Monique Harlin, Déborah Hellal, Laurence Hemmler, Anne-Claire Humeau, Claire-Isabelle Lebon, Patrick Lejuste, Isabelle Magne, Nathalie Menier, Claire Miramon, Michèle Morani, Françoise Mornington, Marion Outrebon, Jean-Paul Paillas, Juliette Parchliniak, Maria-Sueli Peres, Mary-Carmen Polo, Claire Piette, Colette Richard, Monique Ternon, Angelica-Maria Torocardona, Patricia Wartelle et Georges Ycard.

COMMISSION d'ACCUEIL

Sous la responsabilité de Adela Bande-Alcantud, *elle est composée de* Mariana Alba de Luna, Maria-Luisa Alkorta, Patrick Almeida, Consuelo Angulo, Marga Auré, Céline Authier, Maud Bellowini, Fathia Benmahmoud, Lorenza Biancarelli, Maryvonne Blouët-Bricotteaux, Martine Bottin, Maria Brinco de Freitas, Audrey Berthelot, Alicia Buckschtein, Christine Carteron, Sylvie Cassin, Marie Coudert Chaillou, Francine Champion, Hélène Combe, Paz Corona, Eric Costerns, Mélanie Coustel, Laure Debortoli, Benoît Delarue, Annie Dray-Stauffer, Eric Dubuc, Aline Dupuy, Marcela Fernández, Luc Garcia, Alain Gentes, Xavier Gomichon, Hélène Guilbaud, Serena Guttadouro, Deborah Gutermann-Jacquet, Ombretta Graciotti, Vassiliki Gregoropoulou, Josefa Grimaud-Mirabile, Elisabeth Gurniki, Thierry Jacquemin, Béatrice Khiara, Isabelle Lebihan, Elfi Lefeuvre, Mélanie Lolivier, Chicca Loro, Liliane Mayault, Elisabeth Marcenac, Patricia Mercier-Bareck, Inga Metrevelli, Elisabetta Milan, Carole Niquet, Véronique Outrebon, Sylvette Perazzi, Thérèse Petitpierre, Corine Prugnaud, Daphné Raynaud, Sissy Repti, Arzu Samanci, Marc Schaffauser, Edwige Shake, Faïza Tanguy, Claudia Tenorio, Angélica Maria Toro, Maria Torre, Veronica Valencia, Claudia Vilela et Laurence Vital.



BULLETIN D'INSCRIPTION



AUTISME ET PSYCHANALYSE

INSCRIPTION EN LIGNE www.causefreudienne.net

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville
Tél. E-mail

INSCRIPTION PERSONNELLE

115 €

Règlement par carte bancaire sécurisé sur le site de l'ECF : www.causefreudienne.net
ou par chèque bancaire à l'ordre de l'ECF à ECF Journées, 1, rue Huysmans, 75 006 Paris

- 50 € TARIF ÉTUDIANT
 80 € TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI

Moins de 25 ans et demandeur d'emploi - Règlement uniquement par chèque bancaire à l'ordre de l'ECF accompagné d'un justificatif à : ECF Journées, 1, rue Huysmans, 75 006 Paris,
Tel (33) 01 45 49 02 68

INSCRIPTION AU TITRE D'UNE FORMATION

- Inscription au titre de la FORMATION MÉDICALE CONTINUE : 115 €
 Inscription au titre de la FORMATION PERMANENTE : 215 €

Chèque bancaire à l'ordre de l'UFORCA pour UPJL,
et dossier à transmettre avant le 15 septembre 2012 à :
UFORCA pour UPJL, Secrétariat général 15, Place Charles Gruet 33 000 Bordeaux
Fax : +33 (0) 5 56 51 16 25 - Email : uforca@wanadoo.fr

Nom de l'institution..... E-mail.....
Adresse :.....
Code Postal Ville
Tél. Fax :
Nom du responsable de la FORMATION PERMANENTE.....

42^e JOURNÉES DE L'ÉCOLE DE LA CAUSE FREUDIENNE

**6 et 7 octobre
2012**

AU PALAIS DES CONGRÈS À PARIS

